

L'hon. M. Stanbury: L'an dernier, comme le député le sait, comme on nous a demandé de l'aide en matière de logement, nous avons offert les locaux fédéraux dont on pouvait disposer plus facilement et du personnel formé à Ottawa. Cette année nous donnons un grand coup de barre. Nous sommes prêts à aider financièrement les bonnes volontés pour ouvrir des auberges. Nous estimons que dans la plupart des localités, il existe des locaux plus convenables que les salles d'armes, et nous avons déjà été pressentis par des municipalités et des organismes bénévoles qui étudient leurs propres locaux et les aménagement, et le secrétariat d'État leur accordera une aide financière. Mais, monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral ne tiendra pas d'auberges.

M. Gleave: Le ministre pourrait-il nous dire aux termes de quelle disposition ou de quel règlement «de la Commission de la fonction publique du Canada»—je le cite—des postes seront remplis dans une localité déterminée par des étudiants de l'endroit? Aux termes de quelles dispositions de la loi sur l'emploi dans la Fonction publique fera-t-on cela?

L'hon. M. Stanbury: Monsieur l'Orateur, je ne me permettrai pas de répondre à la place du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, mais je crois savoir qu'il a déjà traité de cette question. Peut-être pourra-t-il donner plus de précisions prochainement pendant la période des questions orales, quand il sera présent à la Chambre. J'ajouterai que la thèse de certains députés conservateurs, selon laquelle le gouvernement tenterait de se défilier en réagissant à l'initiative des citoyens, me paraît témoigner d'une attitude qui n'a absolument rien de conservateur. Plutôt que d'imposer aux jeunes Canadiens ses idées quant à des programmes intéressants, nous nous efforçons cette année—et c'est vraiment la première fois que l'on voit pareille chose—de montrer que le gouvernement du Canada est capable de réagir à l'initiative des citoyens, et qu'il est capable de reconnaître qu'il y a une troisième force au sein de la société canadienne, en plus du gouvernement et de l'appareil industriel qui orientent dans une large mesure l'évolution de cette société. Il y a l'élan spontané des citoyens et nous estimons que, si nous en tenons compte, son influence dans notre pays pourrait être bien plus grande.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, après avoir écouté l'honorable représentant de Calgary-Sud (M. Mahoney), les 675,000 Canadiens sans travail vont dormir un peu plus tranquilles cette nuit, parce que le ministre ne connaît manifestement pas les données de la situation et qu'il se refuse à regarder en face la situation réelle au Canada. Ou bien il a été trop marqué par la fréquentation des opulents amis qu'il compte dans le monde du pétrole ou bien il fait de la «bensonite» aiguë. Comme il a été nommé récemment secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Benson), je pense que c'est cette dernière hypothèse qu'il faut retenir, à savoir qu'il fait de la «bensonite».

L'hon. M. Stanfield: Voilà une maladie qui ne pardonne pas.

M. Carter: Qui ne pardonne pas, en effet. Le député et ses collègues parlent de notre croissance économique, de

la solidité du dollar canadien, de la solidité de notre économie, de la fin de l'inflation et du déclin du chômage. Et pourtant, au moment même où ils parlent, le chômage ne cesse d'augmenter au rythme régulier que nous connaissons depuis plusieurs mois. Après avoir lutté contre l'inflation aux dépens du salarié moyen, du pauvre et du chômeur, le gouvernement a abandonné la lutte.

● (3.30 p.m.)

Au départ, il avait volontairement provoqué le chômage pour vaincre l'inflation. Le ministre des Finances (M. Benson) et le premier ministre (M. Trudeau) l'ont admis en déclarant qu'ils étaient tout à fait disposés à permettre au chômage d'atteindre un chiffre presque sans précédent afin de pouvoir déclarer leur prétendue guerre à l'inflation. Ils ont perdu cette bataille et sont incapables de faire face ni à l'inflation ni au chômage dont souffre le pays. Tout en prétendant défendre l'économiquement faible, le gouvernement depuis deux ans s'est refusé à le protéger, lui et sa famille, s'il était mis au chômage.

Mon parti a demandé qu'on verse des prestations d'urgence et qu'on réforme les règlements promulgués aux termes de la loi sur l'assurance-chômage. Les maires et les provinces en ont fait autant et ont présenté une requête identique. Le gouvernement s'est entêté à repousser ces suggestions et a également refusé de tenir compte des problèmes auxquels est actuellement en proie le Canadien moyen qui compte au nombre de nos 675,000 chômeurs.

Le bill qui vise à augmenter les prestations d'assurance-chômage est une mesure de réforme qui aura des effets à long terme. On ne peut le considérer que comme une opération d'arrière-garde destinée à couvrir la retraite du premier ministre du champ de bataille du chômage et de l'inflation. Nous avons demandé une réforme du régime d'assistance publique du Canada et les provinces et les villes se sont jointes à nous. Dans sa forme actuelle, il ne tient absolument aucun compte du fardeau que doivent porter les différentes régions du Canada.

Le gouvernement prétend qu'il incombe au secteur privé de prendre de l'expansion et de créer de nouveaux emplois et pourtant, il a refusé de lui redonner confiance en lui indiquant les objectifs de sa réforme fiscale ou en mettant fin à sa politique qui consiste à accuser le monde du travail et du commerce de l'inflation. En refusant d'alléger le fardeau fiscal à l'heure actuelle, le gouvernement empêche l'économie de sortir de sa situation désespérée. Par exemple, on maintient la surtaxe de 3 p. 100 et la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Le gouvernement ne songe même pas à une réduction sélective de l'impôt sur le revenu pour les catégories de contribuables à revenu moyen ou faible.

Il est assez évident pour la plupart des Canadiens, mais surtout pour les 675,000 chômeurs, que le premier ministre et le ministre des Finances refusent de reconnaître les problèmes qui assaillent le pays. C'est particulièrement vrai à l'égard du chômage et des diverses données du Bureau fédéral de la statistique, et ils semblent bien avoir réussi à se duper eux-mêmes. Toutefois, je veux leur signaler qu'ils ne dupent pas la population du Canada en général, ni le grand nombre des sans-travail. Je leur en donne l'assurance, ils ne bernent pas 15.2 p. 100 des travailleurs de ma province de Terre-Neuve, qui